



### L'édito

A l'initiative de la commission mobilité s'est tenue le samedi 11 mars en mairie une réunion des référents de rue\*. Son but était de faire le point sur l'avancement des projets concernant la circulation dans le village, de recueillir les avis des participants et de réfléchir ensemble au plan général de mobilité.

Lors de la séance, le constat général d'une aggravation des conditions de circulation automobile dans le village depuis quelques années s'est confirmé, particulièrement sur les axes départementaux, rue Parmain (D64), boulevard Pasteur et rue Carnot (D151).

A cette occasion, la référente de la rue de Parmain a alerté sur l'état d'exaspération des riverains face au nombre toujours plus important de voitures empruntant la départementale et la multiplication des incivilités. Devant l'urgence de la situation, elle a annoncé que de nombreux habitants de la rue étaient prêt à mener des actions « coup de poing », type blocage (festif) de la chaussée, afin d'obtenir un large écho médiatique et faire avancer les dossiers sur le sujet. En effet, il faut savoir que les autorités départementales adoptent une logique de fluidification du trafic sur leurs axes qui s'accorde mal avec celle des habitants de la commune qui aimeraient plutôt voir mis en œuvre des dispositifs pour ralentir la circulation et freiner l'essor du flot automobile. Cela conduit malheureusement nos édiles municipaux à de longues négociations qui peuvent expliquer la lenteur des améliorations apportées aux points noirs de circulation dans le village.

Suite à cette intervention, plusieurs référents ont proposé l'idée d'un cahier de doléances, disponible en mairie, ou chacun pourrait venir témoigner de ces difficultés à circuler dans Nesles. Cela aurait le mérite de mieux appréhender le problème et pourrait utilement servir la commune dans ses tractations avec le département.

Pour notre part, à Alternesles, nous approuvons et soutenons ces initiatives citoyennes qui vont dans le sens de l'intérêt général des Neslois.

Marc Ropert, conseiller municipal Alternesles,  
membre de la commission mobilité.

*Référent de rue\* : habitant désigné lors des réunions de rue organisée l'année précédente pour représenter les riverains et faire le lien avec la commission mobilité de la commune.*

### DES PANNEAUX PÉDAGOGIQUES POUR RACONTER LE TERRITOIRE

Il existe dans de nombreux sites touristiques des panneaux pédagogiques qui permettent aux promeneurs de découvrir et de mieux comprendre l'environnement qu'ils traversent.

Description historique, géographique, de la faune et/ou de la flore, ces panneaux informatifs permettent d'identifier, de reconnaître, d'expliquer, de raconter différents éléments du paysage. Outre l'intérêt pédagogique pur pour le visiteur, c'est l'occasion de s'arrêter, d'observer, d'apprécier - au-delà du simple regard rapide - un endroit particulier et de le valoriser. Ainsi, le promeneur n'est plus un simple marcheur, il devient un explorateur qui revient de sa ballade avec non seulement des souvenirs mais aussi des connaissances supplémentaires.

Pour les lieux ainsi découverts, c'est aussi une façon d'exposer la richesse de son territoire, ses

particularités, et de proposer un moyen de protection de ces lieux et de leur diversité.

Les endroits traversés, en accroissant l'intérêt qu'ils suscitent, sont ainsi mieux protégés car ils deviennent des lieux d'attention et de découvertes.

Nesles compte de nombreux lieux susceptibles d'être ainsi signalés, qu'il soient historiques (les croix pattées, les personnalités ayant habité ou s'étant intéressé à Nesles...), géographiques ou architecturaux (appartenance au PNR, le Sausseron, édifices particuliers), biologiques (espèces végétales, faune).

Tout cela peut être une occasion supplémentaire de valoriser notre patrimoine, auprès de ses habitants et de ses visiteurs. Cela peut aussi faire l'objet d'une "participation" des habitants qui connaissent et qui ont envie de partager leur passion pour tel ou tel élément de notre patrimoine.

J. Perelman

**DIMANCHE 2 JUILLET**  
OPÉRATION NETTOYAGE DE LA VALLÉE  
RENDEZ-VOUS À 10H AU FOYER RURAL  
(ÉQUIPEZ-VOUS DE SACS ET DE GANTS)  
SUIVIE D'UN PIQUE-NIQUE SORTI DU SAC  
À 12H30 AU MÊME ENDROIT

# GRANDIR À NESLES (PARTIE I)

« L'homme est un être social ; la nature l'a fait pour vivre avec ses semblables. » Aristote.

Les connaissances en terme de développement psycho-affectif de l'enfant nous renseignent sur la nécessité pour le tout-petit et sa famille de pouvoir rentrer en lien avec des pairs, afin de répondre à l'appétence innée qu'a l'enfant de découvrir l'autre et le monde. Les données neurodéveloppementales viennent confirmer la position des psychanalystes d'enfants déjà conscients de ce besoin, depuis plusieurs décennies.

C'est d'ailleurs dans cette optique que Marie-Hélène Malandrin, éducatrice et psychanalyste, avait créé au milieu des années 70 un lieu d'accueil pour les enfants accompagnés de leurs parents, idée novatrice qu'elle a redéployée avec Françoise Dolto et d'autres psychanalystes pour ouvrir La Maison Verte, encore active aujourd'hui dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Certes, nous ne sommes pas en ville, mais l'isolement des familles avec des tout-petits arrive vite dans le milieu rural si aucun lieu n'est pensé pour donner une place dans le village à cette catégorie de la population. Un enfant ne s'épanouit pas uniquement au sein de sa famille nucléaire, aussi aimante et bien attentionnée soit-elle. Il a besoin de pouvoir s'orienter vers un ailleurs, progressivement, pour se construire.

La nature qu'offre notre village propose à l'enfant un environnement exceptionnel où il peut faire de multiples expériences au-delà de l'intérieur du foyer familial et des écrans, si présents aujourd'hui, dès le plus jeune âge.

Même si une majorité des neslois disposent d'un jardin, de manière privilégiée par rapport aux autres familles citadines, cela ne les incite pas toujours à faire un pas à l'extérieur de chez eux, si

rien n'existe pour les accueillir ; où sont les possibilités pour ces familles de se retrouver, de se rencontrer, de se connaître ?

L'offre aux tout-petits est restreinte à Nesles. Une crèche associative, certes, et des assistantes maternelles aussi, mais qui viennent répondre aux nécessités de garde des parents quand ils partent travailler.

S'inscrire dans un espace social avec ses parents est pour l'enfant une occasion de tisser des liens avec d'autres, de s'ouvrir au monde extérieur, et d'éviter d'être pris dans un enfermement dont sa famille pourrait souffrir.

Nous, adultes citoyens et acteurs du village, avons la responsabilité d'accueillir dans la communauté humaine les tout-petits et leurs familles.

Dans notre village, où sont, précisément, ces espaces favorisant la rencontre de l'autre et l'émergence des premiers liens sociaux, en présence des parents ? Le village pourrait y répondre par la mise en place visible et régulière d'un lieu d'accueil parents-enfants, ou d'une ludothèque, un lieu où chacun, à son rythme, pourrait développer l'expérience et le plaisir d'être ensemble.

Ces lieux participeraient à accroître l'ancrage des enfants dans le village, à leur donner une place parmi les autres, au même titre que les autres villageois d'autres âges.

C'est d'ailleurs avec plaisir que nous découvrons, dans la dernière LIM, une initiative de ce type proposée par la mairie, à partir de septembre ; il est juste regrettable que le créneau choisi pour ces rencontres parents-bébés soit un dimanche, car l'isolement des parents au foyer est le plus prégnant en semaine, quand les adultes actifs sont au travail.

A suivre... dans la prochaine feuille !

Clarys Sanchez-Vercruyce, psychologue

Comme chaque année avec l'arrivée du printemps vient le moment du vote du budget.

Plus qu'un simple vote, c'est l'occasion pour chaque élu de se positionner vis-à-vis de la ligne directrice proposée par la majorité. La position de nos deux élus d'Alternesles a fait l'objet de longs débats lors de réunions rassemblant les membres d'Alternesles, qui accompagnent, soutiennent, réfléchissent et proposent actions et positionnements de nos élus au sein des nombreuses commissions auxquelles ils participent, et ce dans le respect de nos idées et valeurs.

Cette année, nous n'avons pas voté *contre* le budget. En effet, sur la forme, nous saluons la gestion du budget par la majorité municipale. Par exemple, le recours à l'emprunt que nous appelions de nos vœux depuis fort longtemps (dans un temps où les taux d'intérêts rendaient l'agent si peu "cher"), nous permet d'envisager une gestion municipale davantage dynamique qu'à l'époque de la sacro-sainte thésaurisation.

Cependant, nous n'avons pas voté *pour* ce budget car, entre autres choses, l'accès à la commission travaux ne nous est toujours pas permise. Aussi, est-il compréhensible que nous ne puissions nous prononcer sur les décisions prises sans possibilité de contrôle de leur bonne exécution.

Nous n'avons pas voté *pour* car sur le fond, la ligne générale ne nous convient pas. Nous regrettons notamment que ne se dessinent parmi les axes budgétaires aucune ligne en direction de la jeunesse, de la culture, de l'environnement... Et qu'une bonne partie des enjeux de notre époque ne soient tout simplement pas pris en compte.

En effet, n'apparaissent que clairement les projets d'acquisition de biens matériels et de "travaux" (terrains, bâtiments...). De notre point de vue, le compte n'y est pas. Il nous manque une ligne directrice, l'ambition, l'étincelle qui nous montre que Nesles sera un village où il fera bon vivre à tous les âges, et non simplement un lieu de conservation.

Pour ces raisons, nos élus ont choisi de s'abstenir.